

.../... On peut alors se poser la question: Est-ce aux promoteurs immobiliers à se plier aux contraintes d'un quartier ou l'inverse ? La prochaine réunion aura lieu fin Février et devrait être plus concrète, de la part des services de la Mairie, quant aux solutions de circulation proposées.

Alain VIGNERON

Les « Voisins Solidaires »

L'opération « Voisins Solidaires » est née en 2010 à la suite d'une série de cambriolages dans la partie nord de notre zone. Elle a recueilli l'assentiment des autorités municipales et ne peut, en aucun cas, être considérée comme une sorte de milice locale. Nous condamnons d'avance tout abus qui irait dans ce sens. C'est plus une attitude qu'une action, et nous nous basons sur la « dissuasion » des prédateurs grâce à un Logo apposé sur les boîtes à lettres. Bien sur, cette protection « passive » ne s'arrête pas là : dès que l'on constate un phénomène inhabituel pouvant constituer une menace pour soi-même ou ses voisins, il faut alerter le « Relais de Quartier » qui préviendra la Police. Un « mode d'emploi » vous a été annoncé dans le Bulletin n°4...il n'est pas encore prêt mais nous espérons le distribuer au cours de l'Assemblée Générale, le 28 Janvier prochain, ainsi que les nouvelles étiquettes « BàL » . **Christian THUILLIER**, responsable de l'opération, est à votre disposition (02 47 54 85 30) pour des informations complémentaires.

« Solidarité Seniors »

Le « groupe de travail » que nous souhaitons créer est enfin constitué. Il est dirigé par **Anne-Marie BRUNETEAU** (02 47 41 36 09) et regroupe Nicole BOLEVE, Nathalie Brizard et Mariette MAZEAU ; leur mission principale est de détecter les « voisins » que l'âge ou la maladie éloigne d'une vie sociale normale, et les aider, s'ils le désirent, à rompre leur solitude. Nous pensons que cette équipe va se développer rapidement car toute notre zone n'est pas encore « couverte » par notre équipe de bénévoles, en particulier la partie Sud de l'avenue de la République. N'hésitez pas à téléphoner pour proposer votre aide.

Sécurité de la circulation

Dans le Bulletin n°4 nous avons évoqué la circulation dangereuse Rue **Fontaine-Pottier** et Rue du **Pas Notre Dame**. Un contact récent avec les Services Techniques de la Mairie nous informe qu'une séance de « marquage » contradictoire aura lieu le 9 Janvier 2013 (pour déterminer les emplacements à sauvegarder) et le stationnement en alternance sera mis en place après cette reconnaissance sur le terrain.

Concernant la Rue **Coty** (ralentissement du flux et de la vitesse de circulation entre Rue Croix-Pasquier et Rue Nadar) aucune décision n'a encore été prise par la Mairie. Nous insistons.... Les problèmes de voirie et circulation sont suivis par **Michel SAUTREAU** (02 47 51 74 10)

Détérioration de certains pavillons du Plateau

Dans notre dernier Bulletin (n°4) nous invitons les habitants du Plateau dont les maisons présentaient des fissures ou des infiltrations d'eau à se faire connaître pour que nous puissions intervenir auprès de la Mairie pour une aide éventuelle. A ce jour, quatre pavillons présentent les mêmes symptômes et le nombre est certainement bien supérieur. Nous insistons...car plus nous serons nombreux, plus nous pourrons « dialoguer » et, dans le cas d'un intervenant unique pour les réparations, plus nous pourrons négocier les coûts. Nous souhaitons finaliser cette affaire avant l'Assemblée Générale du 28 Janvier 2013. Alors contactez nous rapidement !

Le Bureau du Conseil d'Administration de PITRICHACHA : pitrichacha@hotmail.fr
JM. AILLET 11, Rue Noël Bizien (06 18 31 96 11) - **A.VIGNERON** : 84 Rue Groison -
Pierre NOULIN, 12, Rue Clément Marot - **Gérard PERRIN**, 2 Rue du Vercors - **Michel DELALANDE**, 17 Rue Noël Bizien

Décembre 2012 N° 5



Défendre et améliorer les conditions de
vie des habitants du quartier

pitrichacha@hotmail.fr

ASSOCIATION COMITE DE QUARTIER PILORGET TRIANON CHAMP-CHARDON
Association apolitique et non confessionnelle déclarée à la Préfecture d'Indre-et-Loire le 27 Avril 1993



Bon Noël et joyeuses fêtes



Pour PITRICHACHA l'année qui s'achève restera marquée par la « Rue Groison ». Elle devait être une année de restructuration, de réflexion et de développement, elle a été une année de mobilisation contre un projet municipal saugrenu et irréaliste. Mais ce projet a tout de même eu un aspect positif : il a rassemblé autour de notre Pétition pour le combattre, plus de trois mille habitants de nos quartiers, qui maintenant nous connaissent, apprécient notre engagement et nous soutiennent. En fait, cette bataille que nous n'avions pas prévue nous a permis de réaliser en grande partie un de nos objectifs, le développement.

Certes, il est perfectible...et nous espérons que le soutien quotidien par des mails, des courriers ou des appels téléphoniques sera le prélude à une augmentation sensible des adhérents, donc des cotisations, ce qui permettra de pérenniser le tirage de cinq Bulletins annuels.

Ce développement impose cependant des contraintes. Principalement dans le domaine de l'information (montante et descendante). C'est pour cette raison que nous souhaitons développer les « Relais de Quartier » dont nous avons longuement parlé dans le Bulletin n°4 et qui tardent à se mettre en place...

Nous avons besoin d'une participation active importante, compte tenu des échéances qui nous attendent. La vie dans nos quartiers est en pleine mutation : le tramway, les plans de circulation, la densité de population, l'aménagement des rues, autant de problèmes que la Municipalité est censée gérer au mieux mais pour lesquels nous devons être très vigilants...les « technocrates » ont parfois des idées qui dépassent notre pauvre « bon sens » et dont nous subissons les conséquences ; donc, nous ne désarmons pas ! L'année qui commence sera celle de la cohésion, de la rencontre des autres et de la continuité dans notre action. Votre présence à l'Assemblée Générale est donc déterminante pour nos actions futures et nous espérons qu'elle réunira autant de participants que la réunion d'information « Groison » du mois de Février dernier. Préparons nous à d'autres « affaires Groison » dans les mois et années à venir...

Profitez, pour l'instant de la « trêve des confiseurs » avec toute la sérénité possible. Les membres de notre Conseil d'Administration souhaitent à tous un Joyeux Noël et bon début d'année 2013. A bientôt.

Le Président
J-M. AILLET

Assemblée générale.....lundi 28 Janvier 2013.....20.30h... GENTIANA
2013 : Vingtième année de PITRICHACHA

Le « feuilleton » de la Rue Groison se poursuit....

« Résumé des chapitres précédents » Nous vous avons fait part du succès de la Pétition du printemps dernier ; le nombre de signatures, très significatif du mécontentement des habitants du Plateau, a « assoupli » la rigidité municipale sur ce problème et Mr F. THOMAS nous a demandé notre participation à un « groupe de travail » avec les Services Techniques de la Mairie et le Comité Paul-Bert. Nous étions informés de travaux de voirie (éclairage public) dans le bas de la Rue, et les délais d'interdiction de la circulation ont été respectés (Juillet-Août).

Première réunion Elle a eu lieu le 2 Octobre dernier. Un des soucis (peut-être y en a-t-il d'autres) de la Municipalité est de réduire la circulation de transit venant du Nord, ce qui ne peut que nous satisfaire compte tenu de l'insécurité due aux vitesses excessives dans les rues au Nord de notre zone. M. THOMAS demande aux Services Techniques d'effectuer des comptages sur des points de convergence vers la Rue Groison. Il nous demande de réfléchir à des « solutions possibles ».

La Deuxième réunion s'est tenue le 4 Décembre, avec les mêmes participants. Vous trouverez ci-joints les résultats bruts des comptages sur lesquels nous avons demandé des précisions pour en faciliter l'interprétation. Nous avons été les seuls à proposer un schéma de circulation pour l'entrée et la sortie des résidences Icade et St Grégoire, qui constituent le cœur du problème. Il semble que nos propositions ne correspondent pas parfaitement aux idées de nos élus, dont les arguments nous permettent d'affiner notre position et de mettre en évidence des incohérences....Si la circulation automobile Rue Groison n'est plus remise en cause, il reste à connaître les conditions dans lesquelles elle va se dérouler.

La réunion « Groison » du 4 Décembre 2012

Analyse de notre Responsable « Urbanisme »

Les premiers résultats des mesures de flux de voitures effectuées récemment sur quatre rues particulièrement intéressantes de notre quartier nous ont été communiqués. Le flux de voitures en 24H sur un jour significatif s'élève à

2523 véhicules en bas de la rue Groison au niveau de l'hotel Castel Fleuri.

3145 dans la rue Croix-Pasquier

3790 dans la rue Trianon au niveau de la clinique

2885 en haut de la rue Groison, devant l'entrée du Parc Belmont. .../...

.../... On constate que des quatre rues mesurées, le bas de la rue Groison voit passer moins de véhicules que les trois autres. Ceci montre bien qu'on se focalise sur le bas de la rue Groison alors qu'il est loin d'être une exception dans notre quartier !...

La Mairie nous fournira le détail des mesures pour chaque rue avec les répartitions de flux le long de la journée.

Il apparaît aussi qu'une circulation de transit importante traverse notre quartier, en particulier dans l'axe Nord-Sud. Les services de la Mairie réfléchissent aux moyens de la réduire, surtout en ce qui concerne les camions.

Pour justifier le projet d'aménagement du bas de la rue Groison, la Mairie met en avant deux arguments:

1) L'amélioration de la sécurité des piétons à cet endroit.

Notre position sur ce sujet n'a pas changé. Globalement sur la journée, le bas de la rue Groison voit passer un nombre restreint de piétons. La grande majorité des élèves-piétons du Collège L. Vinci empruntent les rues vers le Nord du quartier (Tranchée, Trianon, etc.) dont ils sont issus en majorité. Quant à ceux de l'ITS, ils disposent d'un trottoir aux dimensions satisfaisantes longeant le terrain de l'ITS entre la rue Losserand et le portail d'entrée de L'ITS. Néanmoins, si on désire un cheminement piéton totalement sécurisé, déconnecté de la circulation auto, la solution existe dans les documents publiés par la Mairie (Permis de construire de la résidence St Grégoire et PLU): c'est une servitude de passage piéton pour le public sur la voirie interne de la résidence St Grégoire.

Mais on ne sent aucune volonté de la Mairie pour mettre réellement en application cette servitude. Celle-ci a pourtant été attribuée à titre individuel, sous acte officiel, à quelques riverains de la rue de la Pierre...Par ailleurs, le Directeur de Bouygues Immobilier-Val de Loire a envoyé en 2008 à la Mairie un document où il donne son accord pour des aménagements de cheminement piétons sur le site St Grégoire et qu'il termine par cette phrase:

« Je confirme que les futurs acquéreurs des bâtiments et les futures copropriétés seront informés de l'existence de ces servitudes et de leurs effets. ».

Les portes de la résidence restent néanmoins fermées...Cherchez l'erreur!

2) Deuxième argument: le droit à un environnement apaisé pour les riverains du bas de la rue Groison.Certes, c'est tout à fait légitime. Mais, ne serait-ce qu'en se référant aux quelques mesures de flux signalées plus haut et aux circuits piétons, nombreuses sont les rues de notre quartier, concernant un plus grand nombre de riverains, qui peuvent revendiquer les mêmes égards...

Venons-en maintenant à notre proposition:

Elle consiste à continuer le sens unique Nord-Sud du bas de la rue Groison sur le tronçon entre l'entrée sud de la résidence St Grégoire et la rue Losserand. Cela permettrait d'éviter, sur ce tronçon actuellement en double sens, les situations dangereuses actuelles: voitures montantes et descendantes se retrouvant face à face dans un secteur à mauvaise visibilité. Cette situation peut aussi mettre en présence voiture et deux-roues!...

Les accès vers le bas de la rue Groison des résidences St Grégoire et Icade-Archevêché seraient donc dans le sens sortant.

On a senti que notre proposition ne recueillait pas un avis partagé de la Mairie et du comité Paul-Bert. En effet, la Mairie nous a fait part qu'elle envisageait une entrée-sortie automobile au portail de l'ITS (au lieu de la seule sortie actuelle) pour la future résidence Icade-Archevêché. Cela maintiendrait le double sens de circulation du bas de la rue Groison et même, le prolongerait du portail sud de St Grégoire jusqu'au portail de l'ITS...

Bref, on en revient à notre hypothèse de départ , au début de cette affaire !

La raison principale de la proposition d'aménagement par la Mairie du bas de la rue Groison n'est-elle pas avant tout d'en faciliter les accès pour les nouvelles résidences et plus particulièrement Icade-Archevêché ?! .../...

